

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES PROFILS DE POSTES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS OUVERTS AU
TITRE DE LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2020

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2019,

Vu l'article L712-6-1 III du code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu l'avis du Comité opérationnel CAP 20-25 ;
Vu l'avis du Conseil CAP 20-25 ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver les profils détaillés de postes d'enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois 2020, tels que définis en annexe.

Membres en exercice : 80

Votes : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CAC UCA 2019-11-12-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

**Campagne d'emplois enseignants- chercheurs 2020
CT du 20 septembre 2019, CA du 27 septembre 2019**

CAC plénier du 12 novembre 2019

N° POSTE POUR PUBLICATION	Composante	Laboratoire	Fin occupation du dernier occupant titulaire	Origine de la vacance	Nature emploi publié	Art. de public.	Section CNU	Postes proposés à labellisation CAP 20-25	Observations
0200MCF0195	Ec. Droit	CMH	31/08/2019	POSTE VACANT mutation	MCF	art.26 1°	CNU 02	OUI	
0200MCF0147	Ec. Droit	CMH	05/01/2020	POSTE S/V retraite	MCF	art.26 1°	CNU 02	NON	
6000PR0748	EUPI	IP	27/09/2020	POSTE S/V retraite	PR	art.46 1°	CNU 60	OUI	
70 INSPE MCF 0001	INSPE	AcTé		Une création en contrepartie de suppressions	MCF	art.26 1°	CNU 70	NON	Didactique du français en école élémentaire (1er degré)
70 INSPE MCF 0002	INSPE	AcTé		Une création en contrepartie de suppressions	MCF	art.26 1°	CNU 70	OUI	Didactique en langues étrangères
2700MCF0863	Institut d'Informatique	LIMOS	31/08/2019	POSTE VACANT mutation	MCF	art.26 1°	CNU 27	OUI	
2700MCF0946	Institut d'Informatique	LIMOS	31/12/2018	POSTE VACANT	MCF	art.26 1°	CNU 27	OUI	
2700PR1100	IUT 63	LIMOS	30/09/2019	POSTE VACANT retraite	PR	art.46 1°	CNU 26/27	OUI	
2700MCF0770	IUT 63	LIMOS	31/08/2019	POSTE VACANT mutation	MCF	art.26 1°	CNU 27	OUI	
26 IUT STID MCF 0003	IUT 63	LIMOS	sans objet	Création poste STID site d'Aurillac au 01/09/2020	MCF	art.26 1°	CNU 26/27	OUI	
7100MCF1092	IUT d'Allier	COMSOC	30/09/2019	POSTE VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 71	NON	
3500MCF0350	OPGC	LMV	01/01/2020	POSTE S/ VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 35	OUI	déclassement PR en MCF
6000MCF0494	POLYTECH	IP	43708	POSTE VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 60	NON	
6500PR0754	UFR Biologie	GDEC	08/03/2019	POSTE VACANT décès	PR	art.46 1°	CNU 65/66	OUI	
1200MCF0404	UFR LCC	COMSOC	31/08/2020	POSTE S/ VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 12	NON	
0900MCF0943	UFR LCSH	CELIS	31/08/2019	POSTE VACANT mutation	MCF	art.26 1°	CNU 09	NON	déclassement PR en MCF
2300PR0453	UFR LCSH	TERRITOIRES	sans objet	POSTE VACANT	PR	art. 46 3 °	CNU 23	OUI	Redéploiement
2500MCF0411	UFR Maths.	LMBP	31/05/2019	POSTE VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 25	NON	
1900MCF0707	UFR PSSSE	LESCORES	01/09/2020	POSTE VACANT retraite	MCF	art.26 1°	CNU 19	NON	Redéploiement
7400PR0722	UFR STAPS	AME2P	31/08/2019	POSTE VACANT retraite	PR	art.46 1°	CNU 74	OUI	

Campagne d'emplois enseignants- chercheurs 2020 Complément
sous réserve de l'avis favorable des instances :
CT du 3 décembre 2019, CA du 13 décembre 2019

CAC plénier du 12 novembre 2019

N° POSTE POUR PUBLICATION	Composante	Laboratoire	Fin occupation du dernier occupant titulaire	Origine de la vacance	Nature emploi publié	Art. de public.	Section CNU	Postes proposés à labellisation CAP 20-25	Observations
MCF0414	UFR de MATHS	LMBP	31/08/2020	POSTE S/VACANT mutation	MCF	art.33 publication uniquement au titre de la mutation	CNU 26	NON	"mutations croisées"